

VILLE DE BISCARROSSE

PLAN DES PERIMETRES PARTICULIERS

REVISION ARRÊTÉE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	27 SEPTEMBRE 2004
REVISION APPROUVÉE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	6 MARS 2017
1ère MODIFICATION DU PLU APPROUVÉE LE :	9 SEPTEMBRE 2019
2ème MODIFICATION DU PLU APPROUVÉE LE :	27 SEPTEMBRE 2021
3ème MODIFICATION DU PLU APPROUVÉE LE :	16 Décembre 2024
4ème MODIFICATION DU PLU APPROUVÉE LE :	03 Juillet 2025

PIECE N° 5.3.1
Echelle 1/20 000



Source fond cartographique :
Direction Générale des Finances Publiques.
Cadastre, mise à jour 2010.



ANAC - Mont-de-Morvan



Mont-de-Morvan

■ Périmètre à l'intérieur desquels s'applique de droit de préemption urbain défini par les articles L211-1 du Code de l'Urbanisme
■ Périmètre de préemption des baux commerciaux institué par délibération du 16 Mai 2022

